

# VÉNISSIEUX Le projet de fresque murale sur les roses rencontre bien des épines

**Création.** Après l'abandon des deux premiers lieux pressentis, cette œuvre devrait finalement voir le jour au niveau du carrefour Paul-Bert/Ambroise-Croizat.

Il est passé par ici, il repassera par là. Destiné à célébrer la riche histoire de Vénissieux en la matière, le projet de fresque murale sur le thème de la rose porté par la municipalité rencontre décidément bien des vicissitudes. Lancée en 2011, la recherche d'un lieu d'accueil pour cette œuvre se transforme en casse-tête. Parmi plusieurs sites envisagés, ce sont les façades de la salle Joliot-Curie située à l'entrée de la ville, qui avaient, dans un premier temps, été retenues, avec l'assentiment de Viniciacum, l'association de valorisation du patrimoine local présidée par Gérard Petit.

## Veto d'un sculpteur

Las ! Après avoir donné son accord de principe, Alain Lovato, auteur de la sculpture à l'entrée de la salle J. Curie, s'est ravisé, considérant que le caractère spectaculaire de la fresque envisagée rendrait invisible sa création artistique. Début 2013, Pierre-Alain Millet (PCF), adjoint au maire en charge du dossier, décidait de « se replier » sur la salle Jeanne-Labourbe, dans le quartier Parilly, au grand dam de Viniciacum qui s'est alors retiré du projet. Une décision regrettée par l' élu qui affirmait : « Le premier lieu proposé par les partenaires (associations « Roses anciennes »



Photo H.P.

et Viniciacum ainsi que la coopérative CitéCréation qui doit réaliser la fresque) était la salle Labourbe.

## De la salle Joliot-Curie à la salle Labourbe

J'avais, pour ma part, souhaité une autre localisation plus visible, ce qui nous avait conduit à opter pour la salle J. Curie. »

## Autorisation refusée par l'architecte des bâtiments de France

Mais en cet automne, Pierre-Alain Millet doit, une nouvelle fois, revoir ses batteries. Le site de Parilly réclamait en effet le feu vert de l'architecte des bâtiments de France, en

raison de la proximité de l'église Sainte Jeanne d'Arc. « Or, déplore l'adjoint à l'environnement, malgré nos demandes de rendez-vous, l'architecte des bâtiments de France a refusé son autorisation. Je regrette de n'avoir pu présenter le projet qui, me semble-t-il, ne nuisait nullement, au contraire, aux vitraux de l'église. »

C'est finalement (?) une proposition étudiée en 2011 et écartée au motif qu'elle représentait un surcoût technique qui a été sortie des cartons. « La fresque, explique M. Millet, sera implantée sur un mur pignon d'un immeuble de la Sacoviv (1), à l'angle du boulevard Ambroise-Croizat et de la rue Paul-Bert, dans le centre-ville de Vénissieux. Ce lieu présente un grand intérêt par sa visibilité sur l'axe

majeur de l'entrée sud de l'agglomération, il est visible depuis le tram. » Mais le mur n'étant pas en longueur mais en hauteur, contrairement aux deux autres sites, la municipalité a demandé à CitéCréation de concevoir un nouveau projet. « Lequel, précise l' élu, reprendra dans une frise horizontale le projet initial, avec tous les signes graphi-

ques travaillés avec les partenaires sur l'histoire des roses à Vénissieux mais dans le cadre d'une nouvelle grande image jouant sur la perspective.

## Histoire de roses

C'est sur ce mur pignon d'un immeuble de la Sacoviv, situé à l'angle du boulevard Ambroise-Croizat et de la rue Paul-Bert, que sera implantée la fresque murale sur l'histoire des roses à Vénissieux.

Une maquette sera prochainement réalisée. »

## Travaux de préparation du mur : 39 000 euros

Dans le même temps, des travaux de préparation du mur sont nécessaires (reprise d'isolation et d'enduits). Ils représentent un coût de 39000 euros TTC qui seront pris en charge par la Ville. ■

H.P.

## > NOTE

(1) La réalisation de cette fresque murale va faire l'objet d'une convention entre la municipalité et la Sacoviv, société d'économie mixte de la Ville de Vénissieux, qui portera sur l'autorisation d'implantation et sur le financement des travaux

## A l'occasion du congrès mondial des roses

Ce projet de fresque murale a été lancé avec en ligne de mire le congrès mondial des roses qui se tiendra, dans l'agglomération lyonnaise, en mai 2015.

Du fait de sa riche histoire en la matière, la municipalité de Vénissieux est associée à la préparation de cette manifestation. Pierre-Alain Millet souligne : « A cette occasion, des centaines de congressistes visiteront notre ville. Au programme : arrêts au niveau du square Pernet-Duchet, de la fresque des roses, et halte à l'ancien cimetière où se trouvent les tombes de roséristes célèbres dont bien sûr de Pernet-Duchet.



■ Tel était le projet imaginé par CitéCréation sur la façade de la salle Labourbe à Parilly. La coopérative doit revoir sa copie pour s'adapter au mur de l'immeuble finalement retenu à l'angle Paul-Bert/Croizat. Photo DR

## « L'important ce n'est pas la rose »

En rupture de ban avec le PS qui l'a suspendu pour un an, Mokrane Kessi a dit son opposition à ce projet de fresque murale lors du dernier conseil municipal. L' élu a considéré : « L'important ce n'est pas la rose, ce sont les difficultés dans lesquelles se trouvent les Vénissiens. Avec les 39 000 euros alloués à cette réalisation, on pourrait aider des associations qui ont du mal à trouver des financements (ASM, épicerie sociale et solidaire). En outre, je suis administrateur

de la Sacoviv et je n'avais jamais entendu parler de ce projet avant cette présentation en conseil municipal... » Pierre-Alain Millet (PCF) a jugé en substance « désolante cette intervention populiste cherchant à opposer la culture et la solidarité et flirtant avec le discours du FN. » Pour sa part, Geneviève Soudan, élue écologiste, a rendu hommage « au travail effectué depuis une quinzaine d'années par l'association Viniciacum et son président Gérard Petit » pour valoriser

ce pan du patrimoine culturel vénissien. Après avoir rappelé que la Ville avait décerné une médaille d'honneur à Gérard Petit, André Gerin (PCF) a estimé : « Ce projet de fresque est important pour tous les habitants de Vénissieux. » Le rapport prévoyant le financement des travaux à hauteur de 39 000 euros a été approuvé par le conseil municipal. Mokrane Kessi a voté contre, tout comme Yvan Benedetti (ex-FN) et Yvonne Lyon (UMP) ;